

Commune de LA TOURETTE

Département de LA LOIRE
Arrondissement de Montbrison

Téléphone : 04.77.50.08.43
e-mail : secretariat.mairie@latourette42.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2025

Date de la Convocation : 18 septembre 2025

Délibération : DE_025_2025

Objet : SALLE - Tarifs de la salle ERA à compter du 1er janvier 2026

nombre de membres en exercice : 15
nombre de membres présents : 12
nombre de membres votants : 13
abstention : 0

VOTE: POUR :13 CONTRE : 0 ABSENTEION: 0

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LA TOURETTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Serge GRANJON

PRESENTS: Serge GRANJON, Christian BAREL, Claude GRAC, Belkacem ABDALLAH, Jacques DURIEUX, Yvonne BAREL, Jean-Yves FAURE, Brigitte REGIOR, Philippe GRANDCHAMP, Robert DUPIN, Marie Odile LAGER, Eddy THOMAS

ABSENTS EXCUSES: Jocelyne PERONON, Corinne POIRIEUX

ABSENTS REPRESENTES: Estelle PATOUILlard représentée par Serge GRANJON

SECRETAIRE DE SEANCE: Marie Odile LAGER

Le Maire expose au conseil municipal que la salle d'équipement rural d'animation (ERA) étant louées à l'avance, il y a lieu de revoir les tarifs pour les mettre en application à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les tarifs de locations la salle d'équipement rural d'animation (ERA) comme suit :

ASSOCIATION – ORGANISME – ENTREPRISE

ASSOCIATIONS PERMANENTES DE LA COMMUNE au nombre de 6 : Touretruc, Comité des fêtes, Société de chasse, Club amitié loisirs, Union Sportive Sud Forézienne, Saintourmiz

GRATUITE UNE FOIS PAR AN (une journée ou une soirée) : pour chaque association de la commune, la salle est donnée gratuitement une fois par an

Date de transmission de l'acte: 26/09/2025
Date de reception de l'AR: 26/09/2025
042-214203127-DE_025_2025-DE
A G E D I

Si ces associations ont déjà utilisé leur disposition particulière de gratuité et si elles ont besoin, une nouvelle fois de la salle, il leur sera demandé la somme de 50 € au titre des charges.

Disposition particulière pour l'association TOURETRUC pour les représentations THEATRALES :

Il sera demandé 240 € au titre des charges pour les trois représentations du vendredi, samedi et dimanche.

ASSOCIATIONS ou ORGANISMES EXTERIEURS DE LA COMMUNE

ENTREPRISES DE LA COMMUNE OU EXTERIEURES à celle-ci

Exemple d'organisme (liste non exhaustive : école publique de St Bonnet le Château, école privée St-Joseph, école de musique, DDT, FNACA, SIEL, Association forestière du Sud Forez, Comité du fleurissement intercommunal.....)

<i>Réunion ou festivité ayant lieu la journée</i>	<i>Location exceptionnelle</i>	<i>Location courante</i>
Remise des clés <i>en début de matinée et restitution le soir</i>	Remise des clés : <i>le vendredi (milieu d'après-midi) et restitution le samedi (avant 12H00)</i>	remise des clés <i>le jeudi soir après 18h et restitution des clés le lundi suivant avant 12h</i>
Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 400 € Caution 500 €

PARTICULIER –PERSONNE PHYSIQUE :

RESIDANTS SUR LA COMMUNE

<i>Réunion ou festivité ayant lieu la journée</i>	<i>Location exceptionnelle</i>	<i>Location courante</i>
Remise des clés <i>en début de matinée et restitution le soir</i>	Remise des clés : <i>le vendredi (milieu d'après-midi) et restitution le samedi (avant 12H00)</i>	remise des clés <i>le jeudi soir après 18h et restitution des clés le lundi suivant avant 12H</i>
Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 400 € Caution 500 €

Date de transmission de l'acte: 26/09/2025

Date de reception de l'AR: 26/09/2025

042-214203127-DE_025_2025-DE

A G E D I

RESIDANTS DES COMMUNES SUIVANTES : Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, Saint-Jean-Soleymieux, Soleymieux, Chenereilles, Marols, la Chapelle-en-Lafaye, Montarcher, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Merle-Leignec, Apinac, Usson-en-Forez, Estivareilles, Aboën, Rozier-Côtes d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois et Périgneux

<i>Location courante</i>	
Remise des clés : <i>le jeudi soir après 18h et restitution des clés le lundi suivant avant 12H00</i>	
Salle ERA	450 €
Caution	500 €

Nettoyage : une somme de 100 € est gardée sur la caution si le nettoyage n'est pas fait correctement

A LA TOURETTE, le 25 septembre 2025

La Secrétaire
Marie Odile LAGER



Le Maire
Serge GRANJON



Date de transmission de l'acte: 26/09/2025
Date de réception de l'AR: 26/09/2025
042-214203127-DE_025_2025-DE
A G E D I